NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

APPEL A CANDIDATURE

UN-E- CONSULTANT-E- chargé(e) d'une ETUDE sur l'IMPACT socio-économique de la CRISE COVID-19 sur les PERSONNES et GROUPES VULNERABLES et/ou DISCRIMINE(E)S

***

TERMES DE REFERENCE

Lieu	Tunis
Langues requises	Français et Arabe
Dates de fin de projet	Démarrage à la signature du contrat ; fin au 31 Dec 2020 au plus tard
Nb. de jours de travail	4 mois (ie. 84 h/jour)
Commanditaire	Agence gestionnaire : HCDH
Date-limite soumission	9 Aout 2020 inclus

Structure/ Organisation :
Le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) des Nations-Unies en Tunisie

Sujet de la consultation :
Développement d'une analyse de l'impact socio-économique de la crise COVID-19 sur les personnes et groupes vulnérables et/ou discriminés

Contexte :
Apparu en Chine en décembre 2019, le virus COVID-19 a été officiellement constaté en Tunisie le 2 mars 2020. Afin de contenir la propagation du virus, les autorités ont imposé un couvre-feu le 18 mars 2020 et un confinement général le 22 mars 2020 avec une interdiction de tout déplacement entre gouvernorats. Après plus de 5 semaines, un dé-confinement progressif a débuté le 4 mai 2020.
Ces mesures de santé ont certainement réduit la pandémie de COVID-19 en Tunisie alors que la Tunisie a atteint une situation stable et a même déclaré un niveau d'infection nul pendant plusieurs jours à la mi-mai 2020

En réponse à la crise du COVID-19, le gouvernement tunisien a également très rapidement annoncé plusieurs plans d'accompagnement économique et mis en œuvre des mesures sociales pour atténuer les effets des restrictions de circulation sur la population et leurs impacts. Cependant, certains groupes n'ont pas forcément été inclus, comme les non-ressortissants vulnérables (migrants et demandeurs d'asile). Des mesures très limitées ont été prises en faveur des personnes handicapées, des personnes âgées et des travailleurs-ses du secteur informel. En outre, aucune mesure de protection socio-économique n'a été conçue, par exemple, pour les femmes, bien qu'elles soient connues pour être massivement touchées par la crise.

Les restrictions de mouvement n'ont pas manqué d'avoir des effets secondaires sur les droits humains de la population tunisienne en général et sur plusieurs groupes vulnérables et/ou discriminés en particulier. Le confinement n'a pas seulement aggravé des situations déjà précaires ou difficiles mais en a également créé de facto de nouvelles.

« Leaving No One Behind – LNOB » ou « ne laisser personne de côté », est la promesse centrale et transformatrice de l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Cette promesse, ancrée dans les principes d'égalité et de non-discrimination des droits de l'homme, représente l'engagement sans équivoque de tous les États Membres des Nations Unies à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, à mettre fin à la discrimination et à l'exclusion, et à réduire les inégalités et

les vulnérabilités qui laissent les populations de côté, et sapent le potentiel des individus et de l'humanité dans son ensemble. En dépit de progrès dans la réalisation des aspirations du programme 2030, l'impact de la crise COVID-19 risque d'empêcher ou de stopper ce mouvement en accentuant l'exclusion multiforme et les inégalités multidimensionnelles que connait la Tunisie.

Compte tenu du de l'impact de l'épidémie du COVID-19 sur le tissu socio-économique et sur les personnes, le HCDH-Tunisie propose de d'entreprendre une étude LNOB qui compléterait l'identification et la nomenclature des groupes vulnérables et/ou traditionnellement laissés pour compte, menée en parallèle par les agences des NU (dont le HCDH) avec le Bureau du Coordinateur-Résident, en évaluant également l'impact des mesures socio-économiques prises pour faire face au COVID-19 sur ces groupes vulnérables et en formulant des recommandations pour les politiques et plan de relance et de reconstruction post-COVID.

Impact et Objectifs :

Les objectifs de cette étude sont de:

- Évaluer l'effet que les mesures adoptées par le gouvernement pour atténuer l'impact socio-économique du COVID-19 ont eu sur les populations et les groupes vulnérables identifiés dans cette étude ;
- Plaider pour les changements nécessaires dans les mesures existantes; et à
- Formuler des recommandations qui serviront à la fois au gouvernement et au système des Nations Unies en Tunisie pour concevoir des mesures de «reconstruction» et de relèvement qui s'attaqueraient spécifiquement aux vulnérabilités et aux inégalités structurelles.

L'impact escompté est que les groupes laissés pour compte et/ou vulnérables soient correctement intégrés dans toutes les analyses et plans de réponse pertinents pour une protection adéquate et des mesures opportunes prises pour atténuer l'impact socio-économique immédiat et à plus long terme de la crise COVID-19.

Approche et méthodologie demandées:

Analyse Intégrée

Cette analyse LNOB sera réalisée par un(e) consultant(e) national(e), géré par le HCDH-Tunisie mais qui travaillera également dans le cadre de l'analyse LNOB menée en parallèle par les agences des NU (dont le HCDH) avec le Bureau du Coordinateur-Résident : les résultats et analyses rapportés par ce/cette consultant(e) serviront à informer la partie 'qualitative' de l'analyse du BCR (qui comprend également un important volet quantitatif et de nomenclature des groupes LNOB en Tunisie).

Analyse en deux phases

L'analyse se fera en/portera sur deux phases :

- *une phase 'COVID'* : avec une première évaluation des ***mesures de gestion de crise*** prises par le gouvernement pour gérer l'épidémie de COVID-19, ie. sanitaires et d'accompagnement socio-économiques, et de leurs effets sur les droits économiques et sociaux des groupes vulnérables et marginalisés ;
- *une phase post-COVID (ou de 2ème vague éventuelle)* : avec une évaluation de deuxième étape afin d'examiner (i) les conséquences de la crise socio-économique créée par l'épidémie de COVID-19 et l'impact des ***mesures de sortie de crise et de relance*** prises sur les droits à la santé, à la protection sociale, au travail décent, à une alimentation adéquate, à l'eau et à l'assainissement, au logement, à l'éducation et droit au logement de ceux qui ont été laissés pour compte ou davantage marginalisés par la crise du COVID-19 ; ou (ii) i) les mesures prises pour faire face à une éventuelle deuxième vague de l'épidémie

Approche basée sur les droits de l'homme
L'analyse sera réalisée selon une approche fondée sur les droits de l'homme, y compris une dimension de genre, et se réfèrera en particulier :

- aux recommandations faites à la Tunisie en matière de droits économiques, sociaux et culturels par les mécanismes des droits de l'homme (Organes de traités, Rapporteurs spéciaux, Examen périodique universel);
- aux nombreux documents de référence sur la COVID-19 et les droits de l'homme des Nations Unies, dont le Secrétaire-général des NU[1] et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme[2] ;
- les résultats du monitoring hebdomadaire effectué par le HCHD-Tunisie des implications de la crise COVID-19 sur les droits de l'homme en Tunisie

Données macroéconomiques
Le/la consultant(e) s'appuiera également sur les nombreuses études et données macro-économiques disponibles sur le pays. L'analyse macroéconomique devra inclure une analyse de la réponse socioéconomique du gouvernement pendant et après Covid-19 (décrets-lois, loi de finances complémentaire) et notamment une analyse budgétaire de la réponse dans une perspective de comprendre dans quelle mesure le Gouvernement a mobilisé les ressources disponibles afin d'assurer les obligations minimums en termes de droits économiques, sociaux et culturels. L'analyse devra également inclure des éléments transversaux sur l'austérité et les institutions financières internationales, la corruption, et l'endettement extérieur. L'analyse devra se référer aux nombreuses études publiées qui relient la situation macroéconomique et son impact sur les populations les plus vulnérables dans le contexte de Covid-19.
Il devra également se référer et inclure les cinq piliers du 'Cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la crise du COVID-19' et ses indicateurs, développés par le Secrétaire-Général des Nations Unies pour guider les réponses des Etats à la reconstruction et à la reprise post-épidémie.

Approche qualitative
Enfin, l'étude devra comporter un important volet qualitatif devant permettre l'identification des groupes vulnérables/discriminés ainsi que l'impact de la crise sur leurs droits sociaux et économiques, par la tenue d'entretiens et de groupes de discussion :

- des entretiens, notamment avec les agences du système des Nations Unies en Tunisie désireuses de partager plus d'informations notamment qualitatives sur les groupes vulnérables et de institutions gouvernementales tunisiennes, des organisations de la sociétés civile représentant des groupes vulnérables et discriminés avec lesquels le HCDH et les autres agences des Nations Unies travaillent ;
- des groupes de discussion (*focus groups)* avec des groupes identifiés comme discriminés ou vulnérables tels que les migrants vulnérables, les demandeurs d'asile et les réfugiés; les sans-abris; les minorités, notamment religieuses, ethniques, LGBT et les personnes de couleur; les personnes handicapées; travailleurs informels et sans papiers officiels; les jeunes marginalisés; et les individus isolés, y compris les femmes, les enfants et les personnes âgées; les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose, etc.

Profil recherché

- Au minimum un Master en sciences sociales axé sur les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, le droit, le développement durable, la statistique, ou un domaine similaire;
- Capacité de diagnostic et d'analyse d'indicateurs, cibles et données ;
- Connaissance approfondie du contexte socio-économique et des programmes sociaux et économiques tunisiens ; très bonne connaissance des institutions étatiques tunisiennes;

[1] https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/covid-19_et_droits_humains.pdf
[2] https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/COVID-19.aspx

- Expérience dans l'analyse des problématiques affectant les catégories de population les plus vulnérables en Tunisie;
- Expérience de travail sur de l'Agenda 2030, le principe « Ne laisser personne de côté » (LNOB) et les Objectifs de Développement Durable;
- Bonnes connaissance et pratique de l'Analyse Basée sur les droits de l'homme; capacité à lier la situation macroéconomique aux droits de l'homme et en particulier aux droits économiques, sociaux, et culturels
- Maitrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint...)
- Excellente maitrise écrit et orale de la langue française et arabe ; bonne maitrise de l'anglais souhaitable, notamment à l'écrit

Produits attendus (à rendre en Français) et paiement

Livrables	Taux de paiement
Livrable L1 : Une note méthodologique et un plan de travail sur la durée de la consultation reflétant les étapes, les actions, la chronologie, et les parties prenantes.	**25%**
Livrable L2 : Questionnaires et Compte-rendu des entretiens et des groupes de discussion	n/a
Livrable L3 : Version préliminaire de la phase 1 de l'analyse	n/a
Livrable L4 : Version finale de la phase 1 de l'analyse	**25%**
Livrable L5 : Version préliminaire de la phase 2 de l'analyse	n/a
Livrable L6 : Version finale de la phase 2 de l'étude	n/a
Livrable L7 : Rapport final «Etude LNOB Tunisie» avec recommandations et présentations PowerPoint.	**50%**

Calendrier:

- M+1: Evaluation des effets des *mesures de gestion de l'épidémie* de COVID-19 sur les droits économiques et sociaux des groupes vulnérables et marginalisés ;
- M+2 à M+3: Evaluation des effets des *mesures socio-économiques de sortie de crise* et de relance sur les droits des groupes vulnérables et marginalisés ;
- M+4: Finalisation et soumission du rapport final et des recommandations; présentation des principaux résultats et des recommandations (atelier et/ou conférence de presse)

Délai de réalisation de la consultation: 31 Décembre 2020

Suivi / monitoring:

La supervision et la validation du travail seront assurées le HCDH, avec la participation des agences des NU membres de la Task Force conduisant l'étude globale LNOB du Bureau de la Coordination (BCR) du système des NU en Tunisie.

Dossier de candidature

NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

APPEL A CANDIDATURE

La soumission doit être composée d'une offre technique et d'une offre financière.

1. *Offre technique:*

- un CV explicitant les principaux atouts, les expériences similaires aux TDR's et les ressources à disposition du candidat pour effecteur la recherche ;
- un curriculum vitae ;
- une note détaillant la démarche méthodologique pour effectuer la mission décrite dans ces TdRs

2. *Offre financière :*

L'offre financière doit contenir les frais financiers nécessaires au déroulement de la recherche (photocopies, organisation des entretiens et des focus groupes, etc..) qui doivent être intégrés car à la charge de l'expert(e).

3. *Evaluation de l'offre*:

L'évaluation fera l'objet d'une sélection au mieux disant sur la base de la grille de notation et en tenant compte de la pondération sur la note technique et financière respectivement de 70% et 30%.

L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

Grille d'évaluation technique	100 pts
Education	10 pts
Master en sciences sociales axé sur domaines pertinents Doctorat en sciences sociales axé sur domaines pertinents	5 pts 10 pts
Expérience professionnelle pertinente	60 pts
Connaissance et application pratique de l'Approche Basée sur les droits de l'homme 1 application pratique : 10 pts 2 applications pratiques et plus: 15 pts	15 pts
Expérience dans l'analyse des programmes économiques et sociaux étatiques tunisiens Moins de 5 expériences : 5 pt Plus de 5 à expériences : 10 pt	10 pts
Expériences dans l'approche LNOB, l'Agenda 2030 et les ODD 1 expérience : 5 pt 2 expériences et plus: 10 pts	10 pts
Expérience dans l'analyse des problématiques des populations les plus vulnérables en Tunisie Moins de 2 expériences : 5 pt De 2 à 5 expériences : 10 pt Plus de 3 expériences : 15 pts	15 pts
Expérience dans l'analyse de données et d'indicateurs Moins de 2 expériences : 0 pt De 2 à 5 expériences : 5 pts Plus de 5 expériences : 10 pts	10 pts
Compréhension de la mission	30 pts
Méthodologie et approche cohérente démontrant une bonne compréhension de la mission	25 pts
Maîtrise des langues de travail et des outils informatiques	5 pts

L'évaluation de l'offre financière se fera comme suit :

Seules les propositions financières des candidatures retenues suite à l'évaluation technique avec un minimum de 70/100 points seront considérées pour l'évaluation financière.
Il est demandé au consultant de fournir son offre financière globale pour l'ensemble de la mission.

La proposition financière la moins disante (Fm) obtient un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres offres sont établis de la manière suivante :

Sƒ = 100 x Fm/F, F étant e montant de la proposition considérée.

L'attribution finale se calculera comme suit :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont respectivement 70% et 30%.

La note finale S (correspondant au score technique et financier combiné) est calculée comme suit :

S = St X70% + SfX30%, St étant le score technique.

La note finale correspondra à la somme des 2 notes obtenues pour les critères considérés. A l'issue de l'analyse, les soumissionnaires seront classés par ordre décroissant de valeur en fonction de la note finale obtenue. Le soumissionnaire ayant obtenu le score technique et financier combiné (S) le plus élevé sera retenu pour l'exécution de la mission.

4. *Adresse d'envoi :*

Le dossier de candidature devra être adressé, le 9 Août 2020 au plus tard, avec la mention « ***Etude LNOB du HCDH »*** par email à : procurement.tn@undp.org